

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communauté de Communes de la Région de Guebwiller

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN DÉCHÈTERIES DE BUHL ET DE SOULTZ

*Quand les déchèteries s'aménagent
pour trier davantage !*

Vous verrez prochainement des engins sur les déchèteries de Buhl et de Soultz de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller : des zones *Nouvelles Filières* sont en cours de création afin d'accueillir de nouveaux contenants. Pourquoi ? Trier mieux et davantage de déchets !



Depuis 2017, vous avez pu constater la mise en place de nouvelles filières en déchèteries : vous triez désormais les huisseries (fenêtres, volets, portes, etc.), le plâtre et les palettes en bois. Ces filières ont permis d'éviter l'enfouissement de près de 150 tonnes de déchets par an et la réutilisation de 20 tonnes de palettes.

De ces résultats encourageants, témoignant de l'appropriation par les usagers de ces nouvelles opportunités de tri, la Communauté de Communes a décidé d'aller plus loin en démarrant en 2019 une étude pour aménager deux des trois déchèteries qu'elle possède : celles de Buhl et de Soultz. **La Communauté de Communes s'engage pour un tri des déchets plus vertueux et plus respectueux de l'Environnement !**

L'objectif ?

Créer de nouvelles filières de tri des déchets, afin de leur offrir une seconde vie par la réutilisation, le réemploi, le recyclage et la valorisation. Ces nouvelles filières permettraient à la Communauté de Communes **d'éviter, chaque année, près de 500 tonnes de déchets en enfouissement.**



Nouvelles filières : concrètement, pour quels matériaux ?

Selon les débouchés et les possibilités de recyclage sur le territoire, vous verrez notamment apparaître des bornes pour :

- les plastiques souples (linoléum par exemple)
- les plastiques rigides (PVC, etc.) et les pots horticoles
- le polystyrène
- la terre végétale
- les cycles
- les déchets pouvant être réutilisés, pour leur offrir une seconde vie
- les déchets incinérables (au lieu de les envoyer vers une filière d'enfouissement, c'est-à-dire en décharge).

Pourquoi ?

Plusieurs raisons sont mises en avant :

- 1/ Être **acteur de la réduction des déchets** en proposant aux habitants des solutions locales de réemploi, en partenariat avec des associations déjà implantées sur le territoire (DEFI Ressourcerie, Roue Pêt', etc.)
- 2/ **Valoriser davantage de déchets** en limitant l'enfouissement et ainsi l'envolée de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes
- 3/ S'inscrire davantage dans une démarche **d'économie circulaire**
- 4/ Répondre à la **Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire** de 2020, visant à réduire la part de déchets enfouis de 50 % d'ici 2025.

Planning prévisionnel des travaux

Tout est mis en œuvre pour maintenir le meilleur service possible.



Le fonctionnement des deux sites risque toutefois d'être perturbé le temps de travaux. En fonction de leur avancement et des contraintes rencontrées, les déchèteries pourraient être fermées au public. Dans ce cas, une communication sera réalisée préalablement par voie de presse, sur le site Internet de la CCRG, auprès des mairies et sur les réseaux sociaux.

Le planning prévisionnel figure ci-après :

Déchèterie	Démarrage des travaux	Durée prévisionnelle
Sultz	07 février 2022	3 mois
Buhl	Courant 2022	2 à 3 semaines

En cas de fermeture d'un site, les autres seront ouverts afin de garantir le maintien du service aux usagers.

Coûts des travaux

Les travaux d'aménagement des zones *Nouvelles filières* s'élèveront à près de 230 000 € pour les deux déchèteries (études, travaux, signalétique, etc.). La Région Grand Est soutient ce projet, qui s'inscrit dans une démarche de réduction et de valorisation des déchets, en le finançant à hauteur de 90 000 €, soit près de 40 % du coût total.



Quelques chiffres

Sur le territoire, chaque habitant produit près de 490 kilogrammes de déchets tous les ans, soit environ 1 120 kilogrammes par foyer ... La communauté de Communes collecte chaque année environ 19 000 tonnes de déchets !



En déchèteries, ce sont près de 200 kilogrammes qui sont jetés tous les ans par habitant, soit une moyenne de 460 kilogrammes par foyer.

Contact technique :

Vanessa Higelin

Service Environnement de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller

13 rue de l'Électricité

68500 Guebwiller

vanessa.higelin@cc-guebwiller.fr

03.89.28.59.90

Facebook : @EnvironnementCCRG68